

la province entière et remplir certaines fonctions régulatrices à l'égard des services électriques municipaux d'utilité publique qu'elle fournit. L'entreprise que constitue la Commission est généralement connue et désignée sous le nom de l'Hydro.

L'entreprise envisagea d'abord l'achat de 100,000 h.p. de l'*Ontario Power Company Limited*, à Niagara-Falls, pour les distribuer aux treize municipalités qui avaient signé les contrats primitifs passés avec l'Hydro pour obtenir de l'énergie au prix coûtant. En 1909, la Commission se mit à construire un réseau de transmission pour alimenter les municipalités membres et, à la fin de l'année suivante, plusieurs d'entre elles étaient desservies. L'Hydro construisit aussi une courte ligne de transmission et une sous-station pour fournir à Port-Arthur l'électricité de la *Kaministiquia Power Company*. Ces deux premiers réseaux sont par la suite devenus deux réseaux coopératifs: le Southern-Ontario et le Thunder-Bay.

Le Southern-Ontario s'est édifié grâce à la fusion progressive de divers réseaux de moindre envergure. L'établissement du réseau initial, le Niagara, fut suivi en 1911 de celui du Severn. Par la suite, d'autres furent créés pour desservir divers groupes de municipalités en différentes parties de la province. En 1924, le Severn et deux autres réseaux furent fusionnés pour former le réseau Georgian-Bay; en 1929 et 1930, quatre autres s'unirent pour former le réseau Eastern-Ontario. Le Southern-Ontario est né en 1944 de la fusion des réseaux Niagara, Georgian-Bay et Eastern-Ontario.

Dans le Nord de la province, la Commission continuait d'exploiter le réseau Thunder-Bay. En outre, elle entreprit au cours des années 30, au nom du gouvernement provincial, l'exploitation d'un groupe de réseaux isolés appelé *Northern Ontario Properties* et qui desservait surtout l'industrie de l'extraction et celle de la pulpe et du papier. En 1945, ses services dans le Nord de l'Ontario, ont de nouveau été étendus par l'acquisition du réseau de la *Northern Ontario Power Company Limited*. Les réseaux Northern-Ontario-Properties et Thunder-Bay ont été fusionnés le 1^{er} janvier 1952 pour fins administratives et financières; la nouvelle entreprise conserve le nom de *Northern Ontario Properties*.

Qu'il s'agisse, sous leur forme actuelle, du Southern-Ontario ou du Northern-Ontario-Properties, la clientèle de la Commission comprend des services municipaux d'électricité, de gros consommateurs industriels et des acheteurs au détail dans la région d'électrification rurale et dans un petit groupe de municipalités instituant des réseaux dits réseaux locaux.

Le Southern-Ontario dessert la partie la plus ancienne et la plus peuplée de la province, celle qui s'étend au sud d'une ligne à peu près est-ouest depuis Mattawa, sur l'Outaouais supérieur, jusqu'à la baie Georgienne. Il dessert avant tout un groupe de 314 municipalités, qui obtiennent l'énergie au prix de revient en vertu de contrats passés aux termes de la loi sur la Commission. C'est pourquoi on le dit "coopératif".

Le réseau Northern-Ontario-Properties n'est pas coopératif au même sens, même s'il dessert toujours, au prix de revient, les municipalités qui faisaient autrefois partie du réseau coopératif de Thunder-Bay. Il continue également d'exploiter, à titre de fiduciaire de la province une grande partie des installations qui alimentent les régions industrielles et minières du Nord de la province. Le réseau comporte deux divisions, la Division du nord-est et la Division du nord-ouest, qui elles-mêmes forment chacune un tout au point de vue des services et de l'administration. Les deux divi-